



District du Tarn de Football

ARBITRAGE A LA TOUCHE PAR LES JOUEURS/JOUEUSES (SAISON 2025/2026)



District du Tarn de Football

1 OBJECTIFS

OBJECTIFS

- ✓ Action qui s'inscrit dans la continuité de la pratique U13 où les arbitres assistants sont des joueurs des équipes (4 joueurs maxi : 2 par mi-temps) : aspect EDUCATIF
- ✓ Sensibiliser sur la tâche et la complexité du rôle d'arbitre
- ✓ Maîtrise des lois du jeu (préparation de la fonction d'arbitre assistant à travers les entraînements,...)
- ✓ Alléger les besoins en ressources humaines pour les équipes qui n'ont pas toujours un dirigeant pour faire la touche



District du Tarn de Football

2 PRINCIPES

PRINCIPES

- ✓ Ce dispositif s'applique sur toutes les compétitions U15, U17.
- ✓ Ne sont pas concernés : U17 Territoire et les U19 Territoire.
- ✓ L'ensemble des jeunes devront être préparés à cette tâche par leurs éducateurs lors des séances d'entraînement. Ils peuvent être assistés par les arbitres du club * (cf. fiches « l'arbitrage par les joueurs à l'entraînement » et « chansons de gestes » du Programme Educatif Fédéral).

* *Cela permettrait d'impliquer encore plus les arbitres du club*





District du Tarn de Football

3 ORGANISATION

ORGANISATION

- ✓ Tous les joueurs inscrits sur la feuille de match sont susceptibles d'arbitrer. Dans ce cas-là, il y a lieu d'inscrire le 1er joueur qui fera office d'arbitre-assistant dans la rubrique « Assistant ». Les autres joueurs qui auront également cette fonction, devront être mentionnés à l'Annexe de la FMI à « Observations ».
- ✓ La fonction d'arbitre assistant sera obligatoirement remplie par 2 joueurs maxi par mi-temps.
- ✓ Une équipe composée de 12 joueurs ou moins pourra être arbitrée par un dirigeant-accompagnateur licencié adulte.

ORGANISATION

- ✓ 2 joueurs maxi par période
- ✓ Il portera une chasuble d'une couleur différente
- ✓ Les joueurs qui remplissent le rôle d'arbitre assistant « occasionnel » peuvent participer à la rencontre en tant que joueur
- ✓ Tous les joueurs, à tour de rôle et de manière équitable, devront remplir ce rôle durant la saison. Ne pas mettre toujours les mêmes joueurs sur cette fonction (objectif éducatif destiné à TOUS les joueurs)
- ✓ Un joueur blessé pour une longue période ne devra pas être arbitre assistant à tous les matchs (objectif éducatif destiné à TOUS les joueurs)



ORGANISATION

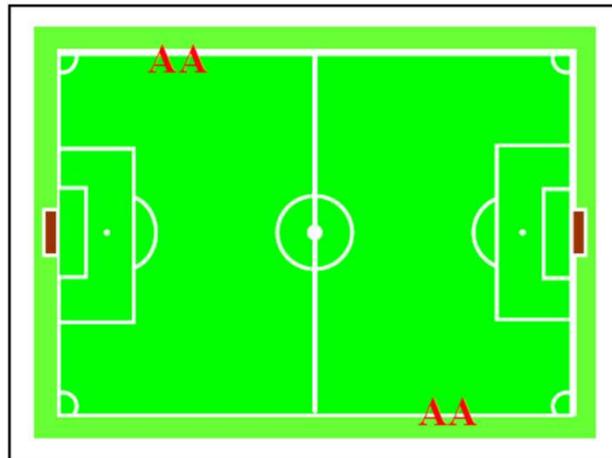
- ✓ Le club qui reçoit fournira les drapeaux pour les arbitres assistants. Il est même recommandé que chaque équipe puisse disposer de son propre jeu de drapeaux.
- ✓ Un joueur exclu lors de la rencontre ne pourra pas remplir le rôle d'arbitre assistant sur cette rencontre et durant le temps de sa suspension.
- ✓ Un arbitre officiel ou le référent éducatif du club qui accueille pourra être chargé de conseiller les jeunes assistants des 2 équipes. Il portera une chasuble d'une couleur différente.
- ✓ Les éducateurs, accompagnateurs, parents et supporters devront avoir un comportement et une attitude positive vis-à-vis de l'ensemble des arbitres et des arbitres assistants.



ORGANISATION

✓ Positionnement des arbitres assistants :

- Positionnement de l'arbitre assistant côté du banc de touche durant toute la rencontre pour l'équipe qui reçoit et à l'opposé pour l'équipe visiteuse (règle habituelle).
- Les 2 assistants se positionnent conformément au schéma ci-dessous :



ORGANISATION

✓ Procédure de remplacement des arbitres assistants :

- A la mi-temps, lors de la pause fraîcheur ou pause coaching : informer l'arbitre central du changement.
- En cours de match, même procédure que pour le remplacement d'un joueur : changement à un arrêt de jeu à demander auprès de l'arbitre central par le capitaine. Le remplacement se fait depuis la zone de remplacement des joueurs (ligne de touche au centre du terrain).



District du Tarn de Football

4 ACCOMPAGNEMENT

ACCOMPAGNEMENT

✓ Objectifs :

- Accompagner et conseiller les joueurs qui arbitrent à la touche.
- Servir de relais entre l'arbitre central et les joueurs arbitres assistants.

✓ Par qui ?

- Dirigeant licencié (mission officielle), inscrit sur la feuille de match et présent sur le banc qui connaît les lois du jeu et qui a une expérience d'arbitre assistant.



ACCOMPAGNEMENT

✓ Rôles

- Donne les consignes qu'il a reçues de l'arbitre central aux joueurs
- Gère les changements des joueurs à l'arbitrage (en lien avec l'éducateur)
- Conseille les joueurs sur l'arbitrage à des moments opportuns (avant-match, avant un changement, après un changement, à la mi-temps, après le match, à l'entraînement) : placement, gestuelle, concentration...
- Intervient auprès de l'environnement (spectateurs) qui chercherait à perturber les jeunes qui arbitrent
- Attention, pendant la rencontre, le dirigeant reste dans la zone technique ; il ne suit donc pas physiquement le jeune qui arbitre à la touche.



District du Tarn de Football

5 CONSEILS

CONSEILS

✓ CE QUE VOUS NE DEVEZ PAS FAIRE !!!

- Avoir un dirigeant qui suive et « téléguide » le jeune arbitre-assistant dans ses prises de décisions (faire à sa place, n'est pas lui apprendre !).
- Laisser les parents et les spectateurs faire des remarques ou des commentaires désobligeants aux arbitres-assistants.
- Avoir une personne du club qui « surveille » l'arbitre-assistant adverse

CONSEILS

✓ CE QUE VOUS DEVEZ FAIRE !!!

- Accepter l'erreur de nos jeunes « arbitres-assistants » de votre équipe et de l'équipe adverse.
- Donner des conseils à un moment opportun (arrêt de jeu, mi-temps). Cette fonction peut-être remplie par un arbitre du club (conseils donnés aux 2 arbitres-assistants).
- Expliquer la démarche aux parents et aux spectateurs de l'arbitrage des jeunes par les jeunes. Cette tâche peut être réalisée par le référent éducatif.

CONSEILS

✓ CE QUE VOUS DEVEZ FAIRE !!!

- Avoir un arbitre bénévole central qui fasse confiance aux arbitres-assistants et ait une démarche pédagogique envers eux (ton agréable, encouragements, conseils).
- **Former les jeunes à l'arbitrage sur les moments d'entraînement.**
- Faire arbitrer tous les jeunes à tour de rôle en les désignant la semaine précédente.

Cette action est un **MOMENT D'APPRENTISSAGE**, qui doit se réaliser dans un **CLIMAT SEREIN** où les adultes doivent être capables d'**ACCEPTER LES ERREURS** de nos jeunes.

